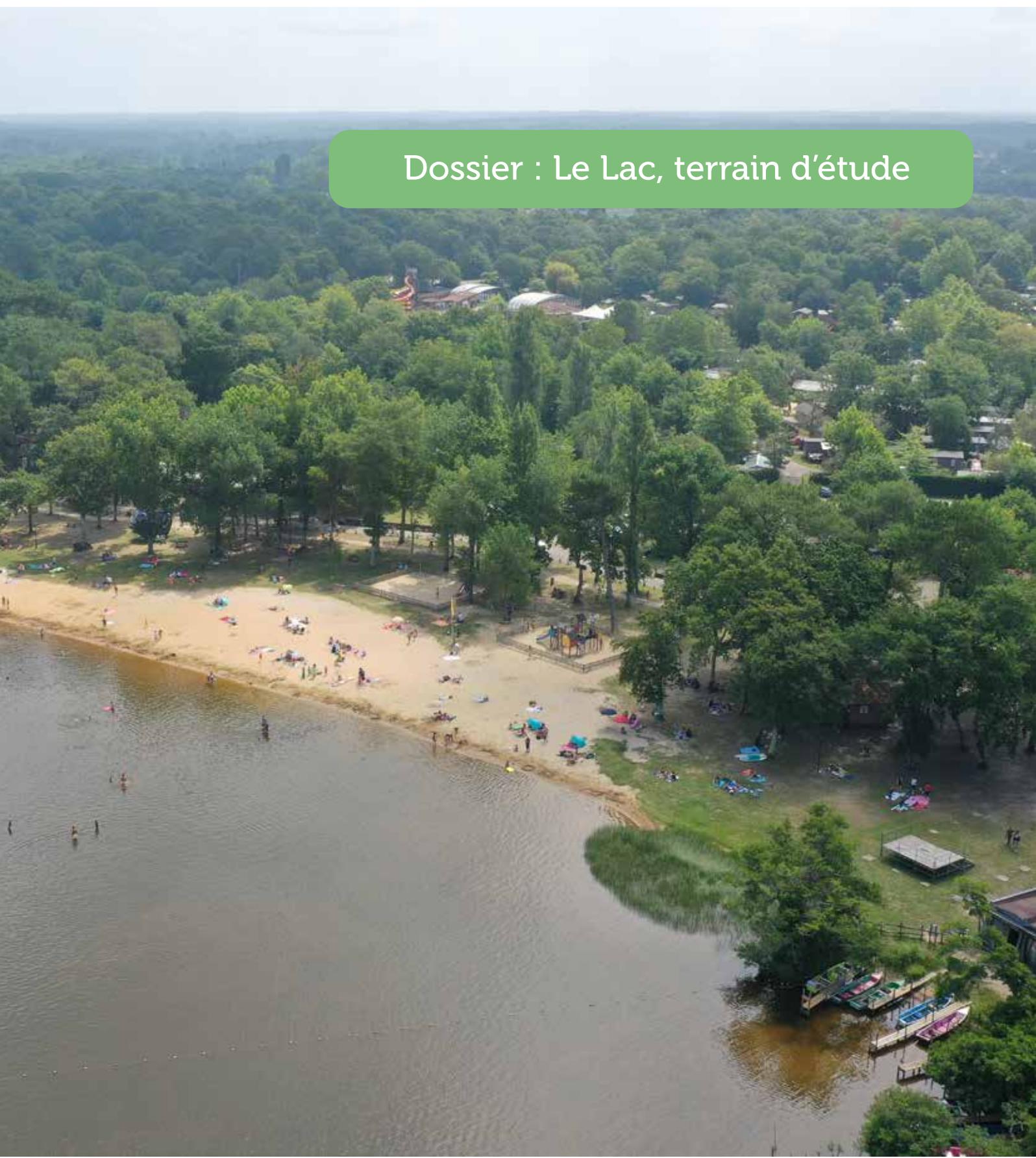


Janvier
2024



Magazine d'informations municipales n°29

Dossier : Le Lac, terrain d'étude



SOMMAIRE

- P. 4 Retour en images
- P.5 Hommages
- P. 6-7 Infos diverses
- P. 8 Travaux & Services techniques
- P. 9 Quoi de neuf Au Tuc de Loun ?
- P. 10-11 Dossier : Le Lac, terrain d'étude
- P. 12-14 Compte-rendus des Conseils Municipaux
- P. 15 Libre Expression
- P. 16 En Côte Landes Nature
- P. 17 Enfance Jeunesse
- P. 18-19 Culture & Vie Associative
- P. 20 L'Agenda de Léon

Directeur de la publication : Jean MORA

Conception, réalisation : Mairie de Léon

La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts et imprim'vert).

Photos : Mairie de Léon, Adobe Stock

Nombre d'exemplaires : 1500 exemplaires - Dépôt légal : à parution.



Voeux du Maire



Léonnais, Léonnaises,

Je vous souhaite en mon nom et au nom du conseil municipal tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Quand je me retourne sur 2023, je vois le début des travaux qui changent la physionomie de notre village. L'avenue du Lac, la place de la Poste, la rue des Écoles, quelles évolutions !! Les piétons, les vélos, les enfants, les poussettes ont maintenant toute leur place, chacun peut se déplacer dans Léon en toute sécurité.

Aujourd'hui, 2024 se profile avec la poursuite des travaux de l'école, qui seront terminés pour les vacances de Pâques. Pour vous, vos enfants, l'équipe enseignante, l'équipe du centre de loisirs, ce sera une école enfin aux normes, peu énergivore et de toute beauté. Au bourg, à la même date, la Grand Rue sera réaménagée avec de larges trottoirs pour des cheminements piétons sécurisés.

Demain, je me projette sur 2025, sur la fin des travaux qui concerneront la place de l'Église. Le village de Léon sera métamorphosé, et vous aurez, nous aurons la joie de redécouvrir le plaisir de promener dans le bourg, en toute sécurité. Les messages de satisfaction qui nous ont été adressés nous font chaud au cœur et nous encouragent à continuer la transformation de notre village.

Si les travaux occupent le temps et l'espace, je n'oublie pas le quotidien, tout ce qui rythme votre vie de tous les jours. Je pense par exemple à la cantine à 1 euro, mise en place en septembre et qui a permis de servir 2 534 repas à ce tarif. Sur ce même domaine, je vois un service restauration apprécié de tous et qui progresse vers plus de bio, plus de local, plus de produits frais. Je vois également une vie culturelle dynamique, où Rémi, nouveau responsable de la médiathèque ravit ses lecteurs, et où Olivier permet aux cinéphilas de découvrir de nouveaux films.

Je vois aussi toutes les actions menées par les services municipaux, qui chaque jour, travaillent pour les léonnais. La propreté du village, la communication, le ménage de tous les locaux, les instructions des dossiers d'urbanisme, l'accueil en mairie, les démarches d'état civil, la gestion du budget, l'écoute et les conseils apportés sur toutes vos demandes, bref, tout ce que font au quotidien les agents de la commune pour vous accompagner, vous permettre de bien vivre à Léon. Je veux profiter de cet édito pour remercier tous les services communaux pour le travail qu'ils fournissent tout le long de l'année.

Enfin, comment ne pas citer les associations, qui se dépensent sans compter pour animer le village, vous proposer des cours, des activités sportives, de loisirs, de réflexion, de détente, ... Merci à elles et à leurs bénévoles pour leur action et leur passion.

Nous avons perdu récemment 2 personnes importantes de notre village. Jacques DUCROUX conseiller municipal qui a tant œuvré pour LEON et Hervé CHALUS, notre ancien policier municipal et membre de la société de chasse que tout le monde connaissait. A leurs familles, j'adresse mes condoléances sincères ainsi qu'à tous les Léonnais qui ont perdu un être cher.

Je vous réitère mes vœux pour cette nouvelle année et si vous avez des questions, n'hésitez pas, prenez rendez-vous, mon bureau vous est toujours ouvert.

**Votre Maire,
Jean MORA**



Retour en images sur 2023

Election du CMEJ



Visite officielle à Léon



Le retour de Festaloun



Repas des aînés du CCAS



Les enfants de l'école Les Pignons participent aux travaux



Hailhe de Nadau



Honneur à Jacques Ducroux et à Hervé Chalus



En arrivant à Léon, Jacques Ducroux a fait le choix de s'engager pleinement dans la vie du village. Il s'est investi dans l'animation de la commune, a apporté son soutien et son dynamisme aux associations.

Élu conseiller municipal le 23 mars 2014, il a été un des grands artisans du renouveau des fêtes de Léon. Festaloun, c'est un peu de Jaco, et Jaco, c'est un peu de Festaloun. Réélu en mars 2020 sur la liste de Jean MORA, il a mis toute son énergie au service des léonnais et des léonaises.

Jovial, rieur, blagueur, généreux, il n'a rien lâché lorsque la maladie a commencé à le diminuer. Lui, le bourguignon d'origine, a montré toute sa force et tout son courage dans le combat contre son cancer. Il est décédé chez lui le 8 décembre 2023.

Merci pour ta passion pour Léon, Jacques.

Il était un des personnages de Léon. Vous le connaissiez assurément et vous l'avez inmanquablement croisé.

Hervé Chalus a été employé de la commune, en tant que policier municipal et placier du marché. Il a créé le marché nocturne et le vide grenier du 1er mai. Il était de toutes les manifestations léonaises, il allumait la Hailhe de Nadau, il tenait la buvette au 14 juillet, il faisait les frites pour Festaloun...

Chasseur passionné, garde de l'ACCA de Léon, c'est au cours d'une battue, le samedi 13 janvier, qu'il a été victime d'un arrêt cardiaque. Malgré les soins prodigués immédiatement et l'intervention du SAMU, il n'a pu être réanimé. Hervé est parti en vivant sa passion, en nous laissant son image et son souvenir d'un personnage truculent, haut en couleurs et terriblement attachant.

Adishatz, Hervé.





Infos Diverses

Ce qui change le 1er janvier 2024



Revalorisation du SMIC

Au 1er janvier 2024, le montant du SMIC augmente de 1,13 %. Il s'élève ainsi à 1 766,92 € brut par mois pour 35 heures hebdomadaires.



Revalorisation des retraites

Une revalorisation de 5,3% des retraites du régime général a été décidée. Elle s'applique sur votre retraite de janvier, qui sera versée le 9 février.



Maintien de l'indemnité carburant

Une indemnité «carburant travailleur» sera versée si le prix du carburant dépasse un «seuil d'alerte». Elle est de 100€ par véhicule et attribuée sous conditions de revenus.



Maintien du bouclier tarifaire pour l'électricité

Le bouclier tarifaire pour l'électricité est maintenu. Le Gouvernement pourra fixer un niveau de tarifs réglementés inférieur à celui en vigueur, afin de permettre la limitation de la hausse des tarifs prévue au 1er février 2024.



Mise en place de la location de voiture électrique à 100€/mois

Un nouveau dispositif de leasing de voitures électriques à 100€ par mois (ou moins) est mis en place. Cette offre concerne les ménages qui ont besoin d'un véhicule pour leurs trajets professionnels et s'applique sous plusieurs conditions. Vérifiez votre éligibilité sur : mon-leasing-electrique.gouv.fr



Assouplissement des conditions d'octroi de crédits immobiliers

Il est désormais possible de dépasser la durée d'endettement maximale de 25 à 27 ans si le crédit immobilier lié à l'acquisition dans l'ancien donne lieu à un programme de travaux dont le montant représente au moins 10 % de l'opération (25 % en 2023).



Création de MaPrimeAdapt'

MaPrimeAdapt' devient l'aide unique pour les travaux d'adaptation des logements aux personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, afin d'aménager leur domicile selon leurs besoins. Elle sera distribuée par l'Anah et permettra la prise en charge de 50 ou 70% du montant des travaux, avec un plafond à 22 000€.



Hausse et élargissement du bonus réparation

Le bonus réparation est une aide permettant de réparer à moindre coût vos appareils du quotidien. Plusieurs évolutions sont prévues en 2024 :

- le doublement du montant du bonus pour : lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, aspirateur et téléviseur,
- l'augmentation de 5€ sur 21 appareils,
- l'éligibilité de 24 nouveaux équipements,
- l'éligibilité de la «casse accidentelle», avec 25€ déduits de la facture pour une réparation après la casse d'un écran de téléphone portable,
- la baisse du seuil de déclenchement de 180 à 150€ pour un ordinateur portable.

Évolutions à venir

Pendant l'année, d'autres évolutions sont à venir :

- **Suppression de la carte verte automobile : À compter du 1er avril 2024**, la carte verte disparaîtra pour l'ensemble des véhicules immatriculés. **L'assurance auto restera bien obligatoire.** La preuve de souscription à une assurance sera rapportée par la consultation du Fichier des Véhicules Assurés, qui compile l'ensemble des contrats d'assurance automobile du territoire français. Ce fichier est accessible aux forces de l'ordre lors de contrôles.
- **Mise en place du chargeur universel : À partir du 28 décembre 2024**, les professionnels devront mettre en vente séparément l'appareil et son chargeur de façon à éviter au consommateur l'achat d'un nouveau chargeur s'il en dispose déjà d'un adapté à tous les appareils, et ce, dans une démarche à la fois économique et écologique.



Elections européennes



Cette année, nous votons pour nos représentants au parlement européen. Ces élections européennes auront lieu sur un seul tour **le dimanche 9 juin 2024**.

Nous vous rappelons que tous les bureaux de vote se situent à la salle de la Huchette.

Où se procurer sa carte électorale ?

Pour vous procurer votre nouvelle carte électorale, vous n'avez aucune démarche à faire si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Elle vous sera envoyée à votre domicile environ 15 jours avant les élections.

Tri des biodéchets



Vous avez certainement entendu parler de l'obligation du tri à la source des biodéchets à compter du 1er janvier 2024. Les trier, c'est les détourner de la poubelle d'ordures ménagères et permettre ainsi un retour au sol de qualité par une valorisation agronomique.

Le Sitcom déploie un plan d'équipement sur deux ans afin que nous puissions tous disposer d'une solution pour les trier et mieux les valoriser.

A ce jour, la seule solution de tri des biodéchets, sur la commune, est de vous équiper individuellement d'un composteur. Pour cela, il vous suffit de contacter le Sitcom, qui met gratuitement à disposition des composteurs en plastique au 05 58 72 03 94.

Rentrée 2024



L'inscription à l'école primaire est obligatoire dès l'âge de 3 ans. De ce fait, tous **les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021** sont concernés pour la rentrée 2024. Les effectifs détermineront le nombre de classes pour la rentrée prochaine.

Afin de procéder à l'inscription de vos enfants, vous trouverez la marche à suivre sur le site internet www.leon.fr dans l'onglet «Au Quotidien» > Rubrique «Education & Jeunesse», vous pouvez également contacter la mairie.

Téléthon



Cette année encore, les associations léonnaises se sont mobilisées au profit du Téléthon : l'Amicale des Retraités a mis en vente des confitures, la Boule léonnaise a organisé un concours de pétanque, le Cyclo Club de Léon a organisé une Rando VTT, Sport & Découverte vous a proposé une marche. Les associations du Ball Trap, AFLC et les Chauds Bises ont, quant à elles, participé financièrement.

Grâce à cette mobilisation, nos associations ont pu récolter la somme de 4830€ pour le Téléthon. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.





Travaux & Services Techniques

Les travaux au quotidien



Vous l'avez constaté, les travaux se poursuivent ! Vous connaissez déjà ce qui va être fait, comment ça va se dérouler, les dates de réalisation. Mais un point est important à souligner : ce chantier s'opère en site ouvert, c'est-à-dire que la vie continue ! Et la vie, c'est aller chercher son pain, aller chez le coiffeur, à la pharmacie, promener le chien, faire un peu de shopping, circuler en vélo ou en voiture, rentrer chez soi avec ses courses, etc...

Pour tout cela, suivez les flèches !! Quand un panneau annonce une route barrée, elle est barrée !! Suivez les déviations, ne prenez pas les sens interdit ! Le parking de l'Abbé Dulong, comme la place de l'Église sont accessibles et vous accueillent pour se garer à proximité des commerces. Vos commerçants sont ouverts toute l'année et vous accueillent avec plaisir !

PENDANT LES TRAVAUX, LES COMMERCES RESTENT OUVERTS !!



Bienvenue Magali !

Depuis le 1er novembre dernier, Magali Thomas a rejoint l'équipe des agents municipaux de Léon et a remplacé Eric Masse, en tant que directrice des services techniques. Forte d'une expérience de plus de 25 ans dans la fonction publique, Magali a occupé divers postes dans des collectivités notamment en tant que responsable du service population puis de la Maison Sport Santé de la Mairie de Castres.

De son côté, Eric Masse a pris ses fonctions à la Mairie de Saint-Julien-en-Born. Nous le remercions et lui souhaitons le meilleur pour la suite.





Quoi de neuf au Tuc de Loun ?

Le Label ECOCERT «En Cuisine»



12887, c'est le nombre de repas confectionnés pour le foyer restaurant et le portage de repas à domicile en 2023.

La cuisine centrale a obtenu, cette année, la «première carotte» (niveau 1) du label ECOCERT «En Cuisine» et est en bonne voie pour le niveau 2. L'équipe travaille, tous les jours, pour une restauration collective durable +Bio +Locale +Saine. Tous les fruits et légumes sont BIO, de saison, et majoritairement locaux. Les agents œuvrent en limitant les déchets, en employant des produits sanitaires non nocifs pour la planète et en privilégiant les circuits courts. Les serviettes en tissus ont remplacé les serviettes en papier et un point tri au sein de la résidence a été installé.

Joie et partage au traditionnel repas du CCAS

Cette année encore, le CCAS a proposé à nos aînés de plus de 75 ans de se rassembler lors d'un repas de fin d'année. Un moment de partage apprécié et sublimé par un menu concocté de A à Z par l'équipe de la cuisine centrale du Tuc de Loun.

Les personnes ne pouvant pas se rendre à ce repas ont bénéficié d'un chèque cadeau de 25€ à utiliser dans les commerces léonnais partenaires.

Vivre ensemble au Tuc de Loun



Cette fin d'année s'est terminée dans le partage et la bonne humeur au Tuc de Loun. Enfants du centre de loisirs et résidents se sont retrouvés autour de temps de jeu, de création artistique et culinaire. Un peu d'organisation, beaucoup d'énergie et l'envie d'être ensemble ont suffi pour réunir petits et grands.



Ces échanges intergénérationnels ont des bienfaits humains, éducatifs et sociaux pour tous. Ils aident à lutter contre l'isolement des personnes âgées et favorisent la transmission aux générations suivantes de valeurs, d'expérience, de mémoire, de connaissances et de savoir-faire qui jouent un rôle essentiel dans la construction de l'individu.





Dossier : Le Lac, terrain d'étude

Top départ au projet Léon Bloom !



Depuis plusieurs années, l'étang de Léon est sujet à une recrudescence des proliférations de cyanobactéries. Certaines espèces peuvent produire et libérer des toxines susceptibles d'engendrer des risques sanitaires pour l'Homme et les animaux. C'est dans ce cadre que la commune a pu être amenée à interdire la baignade certains étés. A la demande des communes de Léon et de Vielle-Saint-Girons, l'INRAE et l'Agence de l'Eau Adour Garonne sous couverts de Géolandes, ont été sollicités afin d'entreprendre une démarche scientifique sur ce phénomène.

2024 sera donc l'année du projet Léon Bloom qui durera 3 ans. C'est la première étude réalisée à l'échelle nationale sur ce sujet, et c'est le Lac de Léon qui en sera l'objet. Nous en sommes très fiers et nous vous la présentons.

Qu'est-ce que le projet Léon Bloom ?

Le projet Léon Bloom est une étude scientifique inédite et innovante. Il a pour objectif de mieux comprendre l'origine de la prolifération des cyanobactéries sur le lac de Léon et, le cas échéant, de proposer des pistes de gestion pour éviter le développement des taxons (groupes) problématiques.

Parole d' élu

Francis LABOUDIGUE

Conseiller municipal, Président délégué de la commission forêt, agriculture et environnement et Délégué titulaire au SIVU de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet



« Cette étude inédite va mobiliser de nombreux acteurs qui vont tous apporter leur expertise. La prolifération des cyanobactéries est un sujet important pour le Lac de Léon, qui est la vitrine du village et un élément majeur de son attractivité. Je me réjouis de ce travail collectif qui va aider à mieux comprendre le sujet et proposer des pistes d'actions. »



Pourquoi Léon Bloom ?

L'étude est réalisée exclusivement sur le Lac de Léon et le «Bloom» est un mot anglais désignant l'efflorescence algale. C'est une augmentation relativement rapide de la concentration d'une espèce de phytoplancton dans un système aquatique qui se manifeste généralement par une coloration de l'eau comme cela peut se produire lors des périodes de forte concentration en cyanobactéries.

Les parties prenantes du projet :

Cette étude d'envergure va mobiliser divers acteurs :

- INRAE (Institut National de la Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement)
- Pôle Recherche et Développement Ecosystèmes Lacustres (Pôle ECLa)
- Office Français de la Biodiversité
- L'UMR EPOC, Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux
- Agence de l'Eau Adour Garonne
- Les Communes de Léon et Vielle-Saint-Girons
- Géolandes, Syndicat Mixte pour la Sauvegarde et la Gestion des Étangs Landais
- Réserve Naturelle du Courant d'Huchet
- Syndicat Mixte des Rivières du Marensin et du Born
- Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises

Que va-t-il se passer ?

Pendant toute l'étude, divers prélèvements vont être effectués sur le lac mais également sur les différents ruisseaux l'alimentant. Pendant cette période, des sondes vont être installées et des chercheurs vont circuler sur le lac et ses alentours tout au long de l'année. **Nous vous demandons simplement de veiller à ne pas détériorer le matériel mis en place dans le cadre de cette étude qui est une réelle opportunité pour notre commune.**

Devenir Nageur Sauveteur



Tous les étés, au de-là de la surveillance de la plage, les nageurs sauveteurs du poste de secours du Lac accompagnent la commune, dans la bonne gestion de la Qualité des Eaux de Baignade. La Qualité des Eaux de Baignades est un travail d'équipe ! Ils sont amenés à effectuer des signalements le cas échéant.

Pourquoi ne pas devenir nageur sauveteur au lac de Léon ? Les candidatures sont ouvertes ! Plus d'infos sur comment le devenir sur le site internet sur SMGBL.

Notre engagement dans la Qualité des Eaux de Baignade



Depuis plusieurs années, la commune est engagée dans la démarche «Qualité des eaux de baignade» pour le Lac. Cette dernière garantit la mise en oeuvre d'une méthode de surveillance et de gestion de la qualité des eaux de baignade.

Des prélèvements hebdomadaires sont effectués dans la zone de baignade pendant sa période d'ouverture (du 1er juillet au 31 août).

Le projet Léon Bloom réaffirme la volonté de la commune de s'inscrire dans cette démarche et de comprendre toujours mieux les différents phénomènes qui affectent la qualité des eaux de baignade.

Plus d'infos sur le site du SMGBL



Les Comptes-rendus du Conseil Municipal en version synthétique

Ils sont consultables dans leur intégralité
en Mairie et sur le site www.leon.fr

**Séance du 12 décembre 2023 à 19h00 à la salle du Conseil Municipal
sous la présidence de monsieur Jean MORA, Maire**

Nombre de conseillers en fonction : 19 ; présents : 15 ; votants : 18

Membres présents : Mrs Jean MORA, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Francis LABOUDIGUE, Jean-Jacques LARTIGUE, Jean-Paul TRAYE Mmes Cécile CASSUTTI, Catherine COMBARIEU, Martine DUVIGNAC, Myriam LALLEMAND, Marjolaine PERNAUT, Isabelle BOUCHES, Muriel LAGORCE, M. Michel DARREMONT

Membres absents ayant donné procuration : Mme Sophie GISTAIN-FAUVILLE à M. Jean MORA, Mme Delphine DUPRAT à Mme Marjolaine PERNAUT, M. Éric MACQUART à Mme Muriel LAGORCE

Secrétaire de séance : Marjolaine PERNAUT

Date de convocation : 7 décembre 2023

ORDRE DU JOUR

1 - Infos aux élus

2 - Remplacement de personnel non disponible :

Afin de pallier le remplacement d'agents indisponibles durant l'année 2024 pour des raisons de congés de tous types, détachement ou disponibilité de courte durée (inférieur ou égal à 6 mois), il convient de créer des emplois temporaires sur plusieurs grades de catégorie C et B :

- 3 postes d'adjoints techniques,
- 1 poste d'adjoint d'animation,
- 2 postes d'adjoints administratifs,
- 1 poste de rédacteur,
- 1 poste d'animateur,

Vote à l'unanimité.

3 - BP 2023 - Décision modificative - opérations de clôture :

Vote à l'unanimité afin d'approuver les virements suivants, dans le cadre de la clôture du budget 2023 :

BP 2023 COMMUNE :

CHAP 011- ART. 60612 - 25 000 €

CHAP 012 - ART. 6411 + 25 000 €

CHAP 021 - ART. 20415342 - OP 2023001 -14 000 €

CHAP 021 - ART. 204182 + 14 000 €

4 - Convention de délégation de Maitrise d'Ouvrage avec CC Côte Landes Nature :

La phase 2 des travaux de requalification et sécurisation des espaces publics du Centre-Bourg impacte une voie communautaire, dont la couche de roulement doit être prise en charge par l'EPCI gestionnaire de la voie. Pour ce faire, la convention de délégation de Maitrise d'Ouvrage permet à la commune de réaliser et payer la totalité du chantier et de solliciter la Communauté de communes sur la prise en charge de la part (rabotage, couche d'accrochage et enrobé) liée à la rue des Écoles, voie communautaire. Le coût est de 32 235,50 € HT, soit 38 682,60 € TTC.

Vote à l'unanimité.

5 - Convention de transfert de gestion d'emprise foncière avec la SAS BLC :

La commune a programmé des travaux d'aménagement de la Grand rue. Au n° 200 de cette rue, la SAS BLC mène un projet immobilier comprenant la construction de commerces et de logements. L'alignement des façades se fait en retrait de la limite de propriété, agrandissant de fait l'espace public au droit du projet. Ainsi, les parties conviennent des modalités suivantes :

- La SAS BLC, propriétaire, autorise la commune à aménager l'espace dont il est propriétaire, accessible au public, jusqu'au droit des coursives permettant l'accès aux commerces
 - La commune fait établir par la Maitrise d'œuvre mandatée pour le projet de requalification du Centre-Bourg le chiffrage de cet aménagement et sa plus-value par rapport au marché de travaux actuel
 - La différence est intégrée en plus-value par avenant aux marchés de travaux et est par la suite facturée à la SAS BLC par la commune
 - La SAS BLC, à l'achèvement des travaux, demande la rétrocession à la commune à l'€ symbolique de la parcelle intégrant les espaces aménagés jusqu'au droit des coursives d'accès aux commerces
 - La commune intégrera par la suite la ou les parcelles à son domaine public
- Vote à l'unanimité afin d'approuver les termes de la convention.

6 - Demande de fonds de concours CC CLN (travaux Bourg - Phase 1) :

Vote à l'unanimité afin d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours d'un montant de 398 200 € à la Communauté de communes Côte Landes Nature, au titre de la phase 1 du projet de requalification et de sécurisation des espaces publics du Centre-Bourg.

7 - Demandes de subvention pour la phase 3 de requalification et de sécurisation des espaces publics du centre-bourg :

Vote à l'unanimité afin de valider le plan de financement suivant, relatif à la phase 3 des travaux de requalification et de sécurisation du centre bourg :

Plan de financement de la phase 3 du projet (évaluée à 1 750 000 € HT)

Organisme		Assiette projet	Taux	Montant
Etat	DETR / DSIL	1 750 000 €	20 %	350 000 €
Fonds Vert		1 212 206 €	30 %	363 660 €
Agence Eau	Adour Garonne	1 212 206 €	25 %	303 050 €
FEADER	Mesure 19 - Leader	1 750 000 €	10 %	175 000 €
Département	Amende Police	1 750 000 €	6.86 %	120 000 €
SYDEC	Eclairage Public	195 000 €	45 %	87 750 €
Montant total des subventions demandées				1 399 460 €
		Soit 79.86 % de 1 750 000 €		
Ville de Léon		1 750 000 €	20.4 %	350 540 €

8 - Convention d'objectifs et de moyens avec la CAF des Landes :

En date du 1er février 2023, le Conseil municipal a validé un plan de financement du projet de rénovation du groupe scolaire des Pignons, qui prévoyait notamment une subvention de la CAF des Landes, à hauteur de 25% d'un montant de travaux plafonné à 750 000 €, soit un montant attendu de 187 500 €. Depuis, un travail collaboratif a été mené qui a permis de faire évoluer l'assiette des travaux pris en compte et de porter le taux de subvention à 30%, dans une limite maxi de 300 000 €. La CAF accompagnera la commune dans le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire des Pignons à hauteur de 300 000 €, soit le montant maximal de subvention. Pour ce faire, il est proposé au conseil de valider la convention d'objectifs et de moyens. Vote à l'unanimité

9 - Exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour le GIE des Bateliers :

Vote à l'unanimité afin de valider l'exonération exceptionnelle du montant de la redevance d'occupation du domaine public pour le GIE des bateliers en 2023

10 - Convention avec l'Etat pour échanges dématérialisés de données d'état civil :

Vote à l'unanimité afin d'adhérer à la plateforme COMEDEC.

11 - Renouvellement convention ANTAI pour la gestion des FPS (stationnement) :

En date du 25 mai 2023, la commune a signé une convention avec l'agence nationale de traitement automatique des infractions (ANTAI) pour assurer le traitement du recours administratif préalable obligatoire (RAPO) et la collecte de la redevance de stationnement. Cette convention est à renouveler pour la période 2024-2026.

14 voix Pour, 1 voix Contre (M. Michel Darrémont) et 3 Abstentions (M. Éric Macquart, Mmes Isabelle Bouches et Muriel Lagorce)

12 - Demande de dérogation d'ouverture dominicale des commerces pour 2024 :

Vote à l'unanimité afin de donner un avis favorable pour l'ouverture dominicale aux dates proposées ci-dessous pour les commerces de détail autres que l'automobile :

- Le dimanche 7 Juillet 2024
- le dimanche 14 juillet 2024
- le dimanche 21 juillet 2024
- le dimanche 28 juillet 2024
- le dimanche 04 août 2024
- le dimanche 11 août 2024
- le dimanche 18 août 2024
- le dimanche 25 août 2024
- le dimanche 22 Décembre 2024
- le dimanche 29 Décembre 2024

La séance est levée à 20h00.

Libre Expression

Bien vivre à Léon

Chères léonnaises, chers léonnais,

Cette nouvelle année est l'occasion de vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite, pour vous et toutes les personnes qui vous sont chères.

Comment ne pas évoquer la disparition de Jacques DUCROUX, Jaco, notre collègue et surtout notre ami. Il s'est battu contre la maladie avec l'énergie qu'on lui connaît, il nous a montré une puissance et un courage qui force l'admiration. Il avait cette volonté de faire vivre le village, de faire rayonner Léon, avec sa gouaille et sa bonne humeur. Adishatz, Jaco.

L'action publique continue et Stéphanie HERVÉ, présente en 16^e position sur notre liste « Bien Vivre à Léon » a accepté de siéger au Conseil en tant que conseillère municipale. Elle prendra officiellement ses fonctions lors du prochain Conseil. Bienvenue Stéphanie pour continuer l'action et embellir notre village !

Bonne année à toutes et tous

Les élu.e.s du groupe « Bien vivre à Léon »

Léon à venir

Chères Léonnaises et chers Léonnais

Tout d'abord permettez nous de vous présenter nos vœux les plus sincères en cette nouvelle année, qu'elle vous apporte le meilleur et qu'elle concrétise tous vos souhaits. Les travaux « d'embellissement » du village ont déjà repris leur cours avec tous leurs lots de désagréments inhérents à ces chantiers. Certains expriment déjà leur mécontentement .

Nous ne parlerons pas de « sécurisation » car comme annoncé dans le hors série de Mai 2022 sur les grands travaux, C.f « le problème n'est pas le nombre de poids lourds qui passent dans le bourg, mais leur croisement sur des voies étroites. ». Bien au contraire, plus la circulation leur sera facilitée, et plus leur nombre grandira de façon exponentielle, avec l'insécurité que cela engendrera inmanquablement, notamment au niveau des écoles et des entrées et sorties du parking de la Huchette. Ces aménagements vont à l'encontre du bon sens quand de plus en plus de villages Landais optent raisonnablement pour le sans camions Nous restons attentifs et à votre écoute.

Les élu.e.s du Groupe « Léon à venir »





En Côte Landes Nature

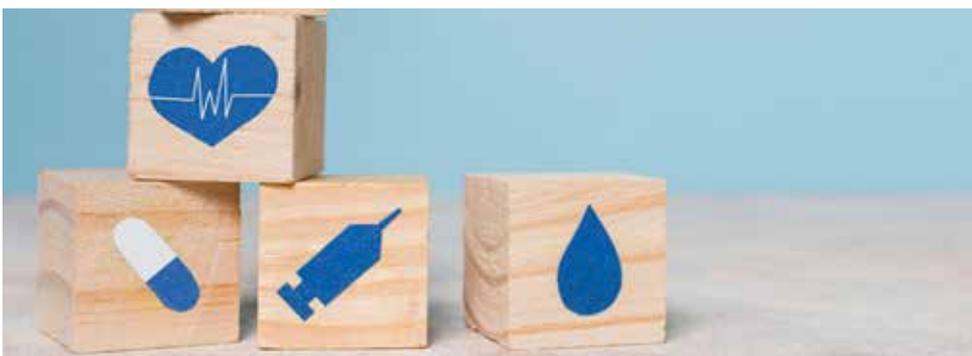
Jamais 2 sans 3 pour l'Eco des Pins



Les élus ont décidé de renouveler l'expérience avec une 3ème édition de l'Eco des Pins, festival autour de la transition écologique et énergétique. Elle aura lieu le samedi 22 et dimanche 23 juin à Lit-et-Mixe et plus précisément au Cap-de-l'Homy.

Si vous avez des propositions d'animation ou que vous souhaitez participer pour promouvoir votre activité durable, n'hésitez pas à nous contacter par mail sur organisation@ecodespins.fr

Une conférence-débat pour les séniors



Le CIAS, en partenariat avec l'ASEPT, propose 2 conférences-débats «Votre santé a de l'avenir».

Animée par Audrey DELMAS, neuropsychologue, cette conférence-débat de 2H aborde les gestes à adopter pour vivre longtemps en bonne santé : Par où et à quel âge commencer ? Comment chacun peut prendre soin de sa santé ?

Elles auront lieu : le **Mardi 23 janvier 2024 de 14H à 16H30, au Cinéma, Rue du Sablar, à Castets** et le **Vendredi 2 février 2024 de 14H à 16H30, au Cinéma, Rue de la Poste, de Lit-et-Mixe.**

L'entrée est libre et gratuite.

Un service gratuit et itinérant

Florian Quentin, conseiller numérique vous accompagne gratuitement dans l'utilisation des outils numériques au quotidien et vers l'autonomie numérique.

Le conseiller numérique vous aide prioritairement à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone...)
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques

Le matériel peut être mis à disposition si vous n'êtes pas équipés.

Retrouvez le planning des permanences à la Médiathèque de Léon en flashant ce QR :





Enfance & Jeunesse

Nouvelle année, nouveaux projets

Cette nouvelle année s'annonce pleine de promesses du côté du service enfance jeunesse et nous sommes ravis de partager avec vous les récents projets et les activités proposées depuis la rentrée.

Les vacances d'octobre se sont clôturées par une journée spéciale Halloween. Après un défilé avec près de 200 monstres ou sorcières, tout le monde a rejoint la salle de la Huchette pour une soirée intergénérationnelle organisée par le centre de loisirs. Contes, enquête policière et apéritif auront rythmé la soirée pour le bonheur des enfants, des parents et des résidents du Tuc du Loun venus à cette occasion.

En parallèle, un comité de pilotage sur la continuité éducative a été créé. Lors de la première réunion, tous les acteurs éducatifs conviés (parents, enseignants, élus, professionnels de l'enfance) ont répondu présents. Ce comité promet de renforcer nos liens et de garantir une continuité éducative de qualité pour nos enfants.



Adishatz et merci Séb!



Sébastien Nassiet, responsable du Pôle Enfance Jeunesse va quitter la collectivité afin d'intégrer la Communauté de Communes Terres de Chalosse en tant que Chef du Pôle Enfance Adjoint chargé de la coopération territoriale.

Il a été recruté en 2009 pour la création du centre de loisirs et a su s'entourer d'une équipe dynamique pour travailler avec lui. Grâce aux animations et séjours proposés par Sébastien et son équipe, le centre de loisirs a rencontré un franc succès auprès des enfants et des adolescents avec l'ouverture, plus récemment, de l'espace Jeunes. Durant ces 14 années, Sébastien a vu défiler de nombreux enfants et a réussi à susciter quelques vocations dans l'animation...

Nous lui souhaitons une belle réussite et un plein épanouissement dans ses nouvelles fonctions.





Culture & Vie associative

Nouvelle équipe au Centre Culturel !



Après 10 ans à la médiathèque de Léon, Méloody Sester part vers de nouvelles aventures à la Médiathèque de Saintes. D'abord responsable de la Médiathèque, elle a ensuite pris la responsabilité de l'ensemble du pôle culture qu'elle a fait évoluer d'année en année. Toujours prête à vous partager ses passions, Méloody a fait de la Médiathèque un réel lieu de vie et d'échange dans lequel tout le monde est le bienvenu. La commune lui doit diverses animations dont les bébés lecteurs ou le festival BD. Nous la remercions et lui souhaitons une belle réussite dans sa nouvelle vie.

La Médiathèque a donc accueilli son nouveau

responsable, Rémi Altimira. Après, des études dans l'audiovisuel et l'art plastique, Rémi a eu un parcours professionnel alliant polyvalence et adaptabilité. Ses diverses expériences en tant que technicien audio/vidéo, de projectionniste de cinéma et sa passion pour la musique et la littérature vous promet de belles surprises et des nouveautés à la médiathèque.

Aurélia Marchan, programmatrice culturelle depuis 2019, devient la nouvelle responsable du pôle culturel de Léon.

L'équipe du pôle Culture vous réserve encore de belles découvertes !

Les Petits Champions de la lecture

Depuis plusieurs années, la commune organise des étapes des Petits Champions de la Lecture, concours national de lecture à voix haute pour les classes de CM1 et CM2 du département.

Cette année, **ces épreuves auront lieu la vendredi 8 mars à 18h et la samedi 9 mars de 10h à 14h au Centre Culturel.**

Ces épreuves sont ouvertes au public et l'accès est gratuit.



C'est le retour des week-end thématiques !

La saison culturelle 2024 continue et le Centre Culturel vous propose des spectacles allant du théâtre au ciné-concert, pour finir avec de la musique du monde ! Vous n'avez pas encore pu profiter des joies de la saison culturelle, il reste encore 4 spectacles à découvrir :

- «Les Hommes du Président» le 3 février
- «Madame, Monsieur, Bonsoir !» le 22 mars
- «Graine de cabane, un spectacle en boîte» le 7 avril
- «Tambour battant» de Ceïba, le 4 mai.

Les derniers spectacles de la saison seront l'occasion de proposer des médiations scolaires de la maternelle au collège. Par exemple, la Cie AIAA assurera des ateliers de médiation autour de l'éducation à l'information avec les élèves de 4e du collège de Linxe, qui pourront assister à une séance scolaire du spectacle «Madame, Monsieur, Bonsoir !» à 14h.

Cette fin de saison culturelle verra également le retour des week-ends thématiques lancés pour la première fois l'année dernière, ils avaient rencontré un franc succès. **On vous rappelle ce que c'est ?** Le temps d'un week-end, différentes animations et activités vous sont proposées en relation avec le spectacle programmé.

Les 6 et 7 avril 2024 : L'ÉCOLOGIE

Autour du spectacle de la Cie la Brebis égarée «**Graine de Cabane, un spectacle en boîte**», le **dimanche 7 avril à 17h**, vous pourrez assister à une présentation et dédicace de l'album illustré jeunesse qui accompagne leur spectacle et à une présentation des marionnettes du spectacle le samedi 6 à 10h30 à la Médiathèque.

En parallèle, des ateliers de médiation artistique seront proposés par la compagnie à la classe de CM1-CM2 de l'école «Les Pignons»

Le 4 mai 2024 : CULTURE DU MONDE

Autour du concert «**Tambour battant**» de Ceïba **du samedi 4 mai à 20h30**, vous pourrez profiter en famille d'animations et ateliers ouverts à tous à la salle de la Huchette :

- Atelier culinaire intergénérationnel autour de la cuisine du monde
- atelier danse et musique africain parents/enfants avec la Cie Txikan

Des ateliers de médiation scolaire seront également proposés aux classes de maternelles de l'école «Les Pignons».



Accès à la billetterie en ligne



Les brochures de la saison culturelle 2023-24 sont disponibles au Centre Culturel, au Cinéma de Léon, à la Médiathèque, en Mairie et à l'Office de Tourisme



Agenda de Léon

FÉVRIER

3 février : Spectacle - «Les hommes du Président» au Centre Culturel à 20h30

8 février : Bébés Lecteurs à la Médiathèque à 10h - sur inscriptions au 07 85 50 62 24

10 février : Repas Spectacle organisé par Léon Temps Danse à la Salle de la Huchette

18 février : 2ème manche Coupe des Landes «Jeunes» de Boxe organisé par Savate Boxe Française de Léon à la Salle de la Huchette

MARS

8-9 mars : Les Petits Champions de la Lecture au Centre Culturel

14 mars : Bébés Lecteurs à la Médiathèque à 10h - sur inscriptions au 07 85 50 62 24

15 mars : Concours de Belote à la Salle de la Huchette

22 mars : Spectacle - «Madame, Monsieur, Bonsoir !» au Centre Culturel à 20h30

AVRIL

4 avril : Bébés Lecteurs à la Médiathèque à 10h - sur inscriptions au 07 85 50 62 24

6-7 avril : Exposition organisée par 100% Art

6-7 avril : Week-end Thématique - L'écologie autour du spectacle - «Graine de cabane, un spectacle en boîte»

6 avril : Animation à la Médiathèque à 10h30

7 avril : Spectacle au Centre Culturel à 17h

20 avril : Concert de l'Harmonie à la Salle de la Huchette

28 avril : Vide Grenier organisé par Carapat Loun à la Salle de la Huchette

MAI

4 mai : Week-end Thématique - Culture du Monde autour du concert - «Tambour battant» de Ceïba

Atelier culinaire intergénérationnel «cuisine du monde» et atelier danse et musique africain parents/enfants avec la Cie Txikan à la Salle de la Huchette

5 mai : Rassemblement Rando VTT organisé par le Cyclo Club de Léon

8 mai : Cérémonie du 8 mai Au monument aux morts

16 mai : Bébés Lecteurs à la Médiathèque à 10h - sur inscriptions au 07 85 50 62 24

JUIN

1-2 juin: Gala de Boxe organisé par Savate Boxe Française de Léon

9 juin : Elections Européennes à la Salle de la Huchette

Le Marché

Marché Traditionnel : les mardis et dimanches du 1er octobre au 14 juin

Marché de Printemps : du 14 au 28 avril 2024

Marché saisonnier : tous les matins du 15 juin au 30 septembre

Toujours plus d'informations sur les animations de la commune sur le site internet : www.leon.fr
Rubrique «Toutes les dates»

